

- Une mention sur le droit à l'image :

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (s) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

- Une mention sur le RGPD :

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements Madame Marie-Céline Courtet à l'adresse daf@unss.org. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

- Une mention sur les Assurances & le Règlementaire :

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.



ASSOCIATION SPORTIVE

L'adhésion à l'Association Sportive nécessite une participation financière de 25 € (payable par chèque à l'ordre de « AS BIGNON » ou 3€ par mercredi effectué (maxi 25€ de participation) pour l'année scolaire en cours (2024 – 2025). Par cette adhésion, l'élève s'engage à venir aux entraînements et aux compétitions du sport ou des sports dans lesquels il s'est engagé moralement, pour y participer soit en tant qu'athlète soit en tant qu'arbitre ou membre du jury. Un calendrier trimestriel lui sera communiqué à chaque période. Pour information voici la liste des différents sports possibles, cette année :

Badminton, futsal, hand-ball, basket-ball, cross-country, athlétisme hivernal et estival, football et danse.

Merci d'agrafer le chèque de 25€ à la présente lettre

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père, mère, représentant légal¹ :

☐ Autorise, né (e) le classe

(Régime¹ : pensionnaire, demi-pensionnaire, externe) à participer aux activités de l'Association Sportive du Collège Bignon de Mortagne-Au-Perche.

☐ Autorise mon enfant à quitter seul l'établissement à la fin des entraînements ou compétitions,

☐ Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité¹ Par ailleurs « pour ses potentiels dommages corporels » lors de l'association sportive, mon enfant :

☐ Est couvert car il est assuré par la Mutuelle Saint-Christophe (j'ai pris connaissance des garanties proposées par mon assurance).

☐ Est couvert par une autre assurance, à préciser (j'ai pris connaissance des garanties proposées par mon assurance).

Fait à, le

Signature

N° de tél et adresse email des responsables légaux :

N° de tél portable et adresse mail de l'enfant (s'il en possède) :

¹ Rayez la mention inutile

*Début des inscriptions et
reprise des entraînements
le mercredi 04 septembre.*

*Rendez-vous à 13h30 dans la
cour du collège près du
panneau d'affichage A.S.
(devant la salle Jean Aubry).
Retour prévu à 15h30 au
même endroit.*

**« S'engager, s'amuser, se révéler,
L'ASSOCIATION SPORTIVE BIGNON,
Plus que du sport ! »**

Nom, prénom, classe
.....

- ☐ Souhaite participer à l'association sportive du mercredi
après-midi (1). Remplir le verso de cette feuille.
☐ Ne souhaite pas participer à l'A.S. (1)

A, le

Signature du responsable légal

(1) Cochez votre choix



ENSEMBLE SCOLAIRE BIGNON
ECOLE – COLLEGE – LYCEE
3, rue de la Comédie – 61400 MORTAGNE-AU-PERCHE
Tél : 02.33.85.15.50
Email : ensemblescolairebignon@orange.fr
www.ensemblescolairebignon.fr



ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE

Le premier objectif est de permettre à TOUT élève lycéen à Bignon, de pratiquer une activité sportive selon sa motivation, à savoir en compétition ou en détente-loisir.

L'accès à l'association sportive repose sur le volontariat, la pratique se fait le mercredi après-midi, mais l'accès nécessite toutefois une adhésion. L'élève devra s'acquitter d'une cotisation annuelle à payer de **25€**. Le certificat médical n'est plus nécessaire.

Trois pôles :

- **Un pôle découverte-loisir-entraînement** : Activités sportives sans but compétitif par une pratique d'initiation, de découverte (à titre d'exemple : cirque, musculation, ultimate, Tchouck-ball, escalade, base-ball, canoë-kayak)
- **Un pôle compétition** : Permettant à chacun de se confronter à d'autres élèves de différents établissements au niveau district, puis départemental, académique et enfin national. Les rencontres, les horaires et les déplacements sont fixés dans un calendrier, et d'une qualification obtenue (sports collectifs, badminton, athlétisme, canoë-kayak...)
- **Un pôle organisation** : Permettant à certains de participer en prenant des responsabilités (arbitrage, jugement, manager, reporteur...)

Aucune activité n'est imposée. Tout sera défini par les élèves adhérents en concertation avec les professeurs d'EPS. Pour la nouvelle année qui commence, nous donnons rendez-vous aux intéressés **au gymnase de l'hippodrome le mercredi 4 septembre à 13h30**

Après un rapide bilan de l'association pour l'année scolaire écoulée, nous établirons un calendrier provisoire des activités. Pour les indécis qui souhaitent découvrir l'association sportive, le mois de septembre est sans obligation d'adhésion.

Nous vous demandons dès maintenant de **remplir le coupon ci-dessous** à titre indicatif, afin de pouvoir organiser un début de calendrier.

Bien cordialement,

Le professeur EPS
E. RUIZ

Le chef d'établissement
S. LEPLEUX

Talon à retourner aux professeurs d'EPS

Nom de l'élève : Prénom : classe :

Date de naissance :/...../.....

☐ Ne désire pas adhérer

☐ Athlétisme

☐ cross-country

☐ Escalade

☐ Canoë-kayak

☐ Futsal

☐ Volley-ball

☐ Hand-ball Basket-ball

☐ Rugby

☐ VTT

☐ Cirque

☐ Base-ball

☐ Badminton

☐ Tennis de Table

☐ Tchouck

☐ Ultimate

☐ Musculation

A....., le

Signature du responsable légal